



Conditions Générales de Vente (CGV)

Article 1 : Présentation

La société YLANG-YLANG VOYAGES, LOT NG 18 TSARAHONENANA IVOANJO
105 AMBOHIMANARINA TANANARIVE (MADAGASCAR), est une société de droit malgache.

**NIF : 4018277401 - STAT : 79110112023006545 - RCS 2023A01532 - ASSURANCE (ARO) RCP :
POLICE N° 61R 763**

Téléphone : +261 326830779

E-mail : info.ylangylangvoyages@gmail.com

Site internet : <https://www.ylang-ylangvoyages.com>

Les présentes conditions générales régissent les ventes réalisées par YLANG-YLANG VOYAGES et sont soumises à la loi malgache.

Article 2 : Utilisation du site internet

Le site internet a pour but d'informer l'utilisateur et de lui permettre d'accéder à des informations relatives aux voyages et séjours. Les informations publiées n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être modifiées sans préavis. Les prix affichés sont indiqués toutes taxes comprises, sauf mention contraire.

Article 3 : Formalités

Il appartient au client de vérifier et d'accomplir les formalités administratives, sanitaires et douanières nécessaires au voyage. La société YLANG-YLANG VOYAGES ne pourra être tenue responsable en cas de refus d'embarquement lié au non-respect de ces formalités.

Article 4 : Réclamations et litiges

Toute réclamation doit être adressée par écrit, accompagnée des justificatifs, à l'adresse du siège social. En cas de litige, et à défaut de règlement amiable, compétence expresse est attribuée aux juridictions malgaches.

Article 5 : Responsabilité des prestataires

YLANG-YLANG VOYAGES agit en qualité d'intermédiaire entre le client et les prestataires de services (compagnies aériennes, hôteliers, transporteurs...). La responsabilité de YLANG-YLANG VOYAGES ne



saurait être engagée en cas de modification d'horaires, de retards, d'annulations, de pertes de bagages, de grèves ou de tout événement relevant de la force majeure ou du fait d'un tiers.

Article 6 : Assurances

Il est fortement conseillé au client de souscrire une assurance multirisque voyage incluant l'assistance, le rapatriement, l'annulation et la couverture bagages. Les conditions et garanties des assurances proposées seront remises au client lors de l'inscription.

Article 7 : Prix et paiement

Toute inscription à un voyage en groupe organisé par YLANG-YLANG VOYAGES doit être accompagnée du versement d'un acompte forfaitaire de 300 € par personne.

Cet acompte constitue un engagement ferme et définitif du client et n'est pas remboursable en cas d'annulation ou de désistement du client, quelle qu'en soit la cause.

Le solde du prix du voyage devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date de départ.

En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ, le prix total du voyage est exigible immédiatement.

En cas d'annulation du voyage par YLANG-YLANG VOYAGES (notamment pour cause de nombre insuffisant de participants, force majeure ou circonstances exceptionnelles compromettant la réalisation du séjour), l'acompte versé sera remboursé intégralement aux clients, sans qu'aucune autre indemnité ne puisse être réclamée.

Article 8 : Révision des prix

Conformément aux pratiques en vigueur, les prix peuvent être révisés en cas de variation du coût des transports, des taxes, des redevances ou des taux de change, et ce jusqu'à 30 jours avant la date du départ.

Article 9 : Annulation par le client

Toute annulation de la part du client doit être notifiée par écrit (courrier ou email). Les frais d'annulation sont calculés selon la date de réception de l'annulation :

- Plus de 60 jours avant le départ : 300 € d'acompte retenus (non remboursable).
- De 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage.
- De 30 à 21 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage.



- De 20 à 8 jours avant le départ : 75 % du montant total du voyage.
- Moins de 8 jours avant le départ : 100 % du montant total du voyage.

Les frais d'annulation peuvent être couverts par une assurance annulation, si le client y a souscrit.

Article 10 : Annulation par l'agence

YLANG-YLANG VOYAGES se réserve le droit d'annuler un départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, ou pour des raisons de sécurité, de force majeure ou de circonstances exceptionnelles. Dans ce cas, le client sera remboursé intégralement sans pouvoir prétendre à une indemnité supplémentaire.

Article 11 : Données personnelles

Les informations communiquées par le client sont nécessaires au traitement de sa réservation et peuvent être transmises aux prestataires. Conformément à la réglementation en vigueur à Madagascar, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant.

Article 12 : Loi applicable

Le contrat de vente conclu avec YLANG-YLANG VOYAGES est régi exclusivement par la loi malgache. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions relèvera de la compétence des juridictions malgaches.